

**DEMANDE D'AUTORISATION DE PLANTATION PAR DEROGATION
DE PLANTES SENSIBLES AU FEU BACTERIEN INTERDITES PAR L'ARRETE DU 12 AOÛT 1994 :**
Aubépine (semis et plantation de plants issus de semis)
Espèces fruitières et pollinisatrices

A adresser au Service Régional de la Protection des Végétaux 4 mois avant la date prévue de plantation

I – DOSSIER ADMINISTRATIF

Etablissement demandeur :

Adresse :
.....

Catégorie :

- Arboriculteur
 Pépiniériste (précisez votre numéro d'immatriculation) :
 Autre (précisez) :

ENGAGEMENT

Je soussigné, agissant en tant que
m'engage à appliquer les recommandations prescrites par les agents de la Protection des Végétaux et à détruire le matériel végétal désigné ci-dessus si ce dernier était reconnu contaminé par le feu bactérien.

Fait à, le

Signature

Cadre réservé à l'Administration

AVIS DU S.R.P.V. :

Favorable
(cf. note ci-jointe)

Défavorable

Le Chef du Service Régional de la
Protection des Végétaux

AUTORISATION :

- Acceptée avec suivi ultérieur par SRPV Refusée Report du dossier

Date :
Valable jusqu'au :
N° ordre :

P/ Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Alimentation et des Affaires Rurales
Le Sous-Directeur de la Protection des Végétaux
(cachet du service)

II – DOSSIER TECHNIQUE

1) Végétaux

Genre(s) :

Espèce(s) :

Type de végétal :

Scions

Greffons

Autre (précisez) :

<i>Variétés – cultivars</i>	<i>Nombre de plants</i>	<i>Surfaces correspondantes</i>	<i>Date d'implantation prévue</i>

2) Lieu d'implantation des végétaux

Commune :

Référence cadastrale :

3) Origine des végétaux

Etablissement fournisseur des plants :

Numéro d'immatriculation :

France

UE (précisez) :

Pays tiers (précisez) :